

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Covid-19 : le Gabon ferme ses frontières terrestres

Cherolle MISSOUKI
Libreville/Gabon

C'EST par le biais d'un communiqué délivré, samedi dernier, sur les antennes de Gabon 1ère, par le secrétaire général adjoint n° 2 du ministère de la Défense nationale, le colonel Félicien Koyi, que le gouvernement a annoncé la fermeture des frontières terrestres jusqu'à nouvel ordre.

Cette décision qui est entrée en vigueur ce même samedi 30 janvier 2021 à 18 heures, fait suite au constat de "la remontée particulièrement préoccupante de la pandémie liée à la Covid-19", a souligné le SG adjoint 2. En

effet, le dernier bulletin de la situation épidémiologique rendu public par le Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon (Copil) du vendredi 29 janvier, a fait état de 212 nouveaux cas positifs sur 6 489 prélèvements. Ces données épidémiologiques recensées dans les provinces de l'Estuaire (139 cas à Libreville sur 6 076 prélèvements), du Haut-Ogooué (5 cas à Moanda sur 50 prélèvements), du Moyen-Ogooué (1 cas à Lambaréné sur 75 prélèvements) et de l'Ogooué-Maritime (67 cas à Port-Gentil sur 288 prélèvements) font ainsi passer, en seulement 48 heures, le nombre de cas actifs de 346 à 420 cas. Soit

une augmentation de 74 nouveaux cas.

En matière de prise en charge, si 34 personnes sont hospitalisées, soit 10 patients de plus que le mercredi 27 janvier, le nombre de cas en réanimation reste par contre inchangé (10 cas depuis le mercredi 27 janvier).

Au regard de ce rebond alarmant des nouvelles contaminations et à la circulation dans plusieurs pays de nouveaux variants du virus, le ministère de la Défense Nationale a tenu à préciser que cette mesure est prise par principe de précaution et sera applicable jusqu'à nouvel ordre, sauf autorisation spéciale d'entrée ou de sortie délivrée par les autorités habilitées.



Photo: PME

La remontée particulièrement préoccupante de la pandémie liée au covid-19 est à l'origine de cette fermeture des frontières terrestres.

Accès aux vaccins : l'option de la Cémac

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

À l'initiative du président de la Commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Pr Daniel Ona Ondo, une réunion des ministres de la Santé des États membres vient de se tenir par visioconférence. Le Gabon y a pris part par la voix du Dr Martiale Angue, conseillère technique du ministre de la Santé, empêché.

L'ordre du jour portait sur l'examen et l'adoption du projet de "Document de positionnement sous régional sur la vaccination de la Covid-19 dans la zone Cémac". À la lumière des rapports des experts et du président du Conseil de direction de l'OCEAC (Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale), Pr Louis-Richard Njock, les ministres de la Santé ont décidé d'adopter ledit document qui comprend quatre principaux points: le consensus sur la nécessité de la vaccination contre le Covid-19 dans les pays membres de la zone Cémac;



Photo: PME

Les ministres ont convenu de privilégier une approche centralisée au niveau de la sous-région.

l'identification des vaccins recommandables; l'approvisionnement incluant la possibilité d'un achat groupé du ou des vaccins recommandés; la synchronisation et l'harmonisation de la vaccination contre la pandémie dans la sous-région.

Au terme des travaux, les ministres ont également adopté des actions à mener et formulé quelques recommandations. Il s'agit, entre autres, d'accélérer en priorité, la préparation des plans en vue d'atteindre le taux de 80 % du niveau de préparation recommandé par l'OMS, selon les

critères VIRAD pour une mise en œuvre efficace de la vaccination; renforcer les mesures de prévention et de contrôle de l'infection au SARS COV-2; la prévention par la vaccination des autres maladies via le Programme élargi de vaccination (PEV), ainsi que le dépistage et la prévention des comorbidités associées aux formes sévères du Covid-19.

Enfin, les ministres ont convenu de privilégier une approche centralisée au niveau de la sous-région pour l'approvisionnement en vaccin(s) efficace(s) et à moindre coût pour la sous-région.

Don de matériel médical au CHR d'Oyem

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

LE Centre hospitalier régional (CHR) d'Oyem, dans la province du Woleu-Ntem, a reçu le week-end écoulé, un don de consommables médicaux, notamment des lits, respirateurs et appareil d'imagerie médicale. Cette dotation, remise symboliquement au gouverneur du Woleu-Ntem, Jules Djeki, par la Première ministre, Rose-Christiane Ossouka-Raponda, va renforcer les capacités fonctionnelles de la branche provinciale du Comité de pilotage du plan de veille et de riposte contre le coronavirus au Gabon (Copil).

Dans le cadre de l'opérationnalisation des départements sanitaires, comme annoncé par la cheffe du gouvernement lors de sa déclaration de politique générale devant la représentation nationale, l'ensemble des dispensaires et centres de santé des provinces du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Ivindo ont été également approvisionnés en médicaments. Rose-Christiane Ossouka-Raponda a effectué la



Photo: DR

La remise symbolique effectuée par la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda.

remise symbolique aux deux directeurs régionaux de santé, afin que ceux-ci effectuent la distribution dans les structures sanitaires concernées.

La Première ministre a aussi procédé au lancement de la campagne "Zéro palu! Je m'engage" dans le septentrion, en présence des membres du Programme national de lutte contre le paludisme. Des lots de moustiquaires imprégnées d'insecticide seront distribués gratuitement dans l'ensemble des structures sanitaires du G9 au profit des femmes enceintes qui se feront consulter. Notons que la province du Woleu-Ntem est la deuxième, après l'Estuaire, à recevoir le lancement de cette campagne contre le paludisme.